

GROUPE DE LA MAJORITÉ

Ensemble pour fontaine

Fontaine limite la chasse

L'an passé, notre majorité avait fait le choix fort de retirer ses 150 hectares de terrains communaux du périmètre de chasse dans les Vouillants. En effet, contrairement à nos prédécesseurs, nous souhaitions favoriser le développement des loisirs et de la promenade dans ce merveilleux espace naturel. Pour la sérénité de tous il nous semblait nécessaire de restreindre l'activité de chasse.

Cependant la commune n'a de pouvoir que sur les terrains qui lui appartiennent et la chasse pouvait rester autorisée sur les terrains privés, dont certains sites très fréquentés par les promeneurs. C'est pourquoi depuis un an nous avons travaillé avec la fédération de chasse de l'Isère et l'ACCA, à la rédaction d'une convention afin de limiter fortement voire d'interdire la chasse dans certains secteurs où se rendent très souvent les enfants lors de sorties scolaires et les familles le week-end.

Cette convention entérine plusieurs avancées : elle limite fortement la chasse sur les terrains privés dans le bas des Vouillants (seule la chasse au petit gibier à plume reste autorisée sur certaines zones), elle interdit totalement la chasse dans les zones de promenade (sauf autorisation expresse pour régulation) comme sur l'ex site du Ball Trap ou la Ferme Froussard, elle interdit l'agrainage (procédé consistant à nourrir les animaux sauvages) ; dans la zone de chasse autorisée située sur le haut des Vouillants moins fréquentées, la chasse est interdite après 13h et dans un périmètre de 150 m autour des habitations et de 30 m autour des chemins. Le local de l'ancien ball trap a également été repris par la commune pour une future valorisation du site.

Ces avancées ont été permises parce que nous avons su discuter et négocier. Là où certains voulaient nous entraîner dans un débat politique et dogmatique qui n'aurait permis aucune avancée pour le plus grand nombre, notre majorité a choisi le dialogue pour obtenir des résultats concrets au bénéfice des Fontainois.

Luc Forestier, président

Franck Longo, maire

Adjoints : Denis Miniconi, Monique Kassiotis, Laurent Thoviste, Isabelle Jimenez Debeze, Gérard Tardy, Evelyne De Caro, Fabrice Ferrand, Anne-Sophie Chardon, Julien Bouvier, Isabelle Ribeiro.

Conseillers délégués : Francesco Alessi, Marie-Ange Saoletti, Frédéric Quantin, Laurent Ferrante, Suzette Rosset, Sonia Iannello, Martine Roussin, Denis Baudet, Line Giannone, Morgan Gimel, Elodie Di Benedetto, Flavien Blanc, Christian Faure, Michel Carras, Abdelkader Otmani.

Conseillers : Sabine Leyraud, Ahicha Tebbi.